

**Contribution de la Commission
"Enseignement supérieur,
formations sanitaires et sociales,
culturelles" pour le CPRDF**

PROJET de compte rendu des travaux de la commission « Enseignement supérieur, formations sanitaires, sociales et culturelles » du CCRFP pour ce qui concerne l'Enseignement supérieur.

1. Renforcer le rôle de l'enseignement supérieur comme pilier du développement socio-économique de la Région

Alors que la Recherche, l'innovation et la capacité à former une population qualifiée, créative, apte à s'adapter aux évolutions, constituent des enjeux majeurs du développement futur de l'économie et de la société, la Région Centre est face à un paradoxe.

En effet, la Région est dotée de nombreux atouts pour assurer son développement futur ...

- présence sur le territoire de plus de 5000 chercheurs dont près de 2 000 en recherche publique. Des organismes de recherche dynamiques (CNRS, BRGM, INRA, laboratoires des universités, CHRU etc...)
- 4 pôles de compétitivité
- une offre de formations supérieures présente sur tout le territoire avec un panel de 466 formations supérieures dans 14 domaines professionnels.
- une proximité de l'offre de formation à travers les BTS et DUT
- des conditions de vie et de travail aussi bonnes voire supérieures à celles des régions limitrophes,
-

...Et pourtant l'enseignement supérieur ne semble pas en tirer profit

- moindre appétence aux études supérieures qu'ailleurs (jeunes moins nombreux à poursuivre des études supérieures : 65,4 % des bacheliers poursuivent leurs études contre 68,7% au niveau national)
- solde migratoire d'étudiants négatif avec les autres régions
- inégalités sociales marquées dans la poursuite des études
- une préférence pour les études supérieures courtes : 22% sont inscrits en STS et IUT contre 15,7 % au niveau national
- risque d'affaiblissement de l'offre de formation du fait d'une diminution des effectifs sur certaines zones d'emploi
-

L'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur (Etats, collectivités locales, partenaires sociaux, établissements de formation) se doivent de travailler en concertation **afin de développer l'Enseignement Supérieur** et d'offrir à tous la possibilité de se former davantage.

Pour cela ils se doivent de relever 4 défis :

- Faire de l'enseignement supérieur un moteur du dynamisme des territoires
- Faciliter l'accès à l'Enseignement Supérieur pour les différents publics (jeunes, salariés, demandeurs d'emploi) et permettre à 50% d'une classe d'âge d'être diplômée de l'Enseignement Supérieur,
- Mieux former et mieux répondre aux besoins en compétences et en qualifications des acteurs sociaux et économiques,
- Développer l'attractivité de l'enseignement supérieur et des établissements

Pour relever ces défis, la concertation entre acteurs et structures est indispensable. Cette concertation doit porter sur les principaux leviers qui sont :

La mise en place d'un système d'observation régionale

L'harmonisation et la structuration de l'offre de formation selon les dimensions thématique et territoriale

La promotion des différents modes de qualification et l'accès à la formation tout au long de la vie (alternance, VAE, formations en ligne)

L'accompagnement de l'orientation et la réussite

La communication et le changement des représentations

La facilitation et l'amélioration de la vie étudiante

2. Les acteurs se doivent d'agir de façon concertée sur les principaux leviers du développement de l'enseignement supérieur

C'est par une démarche concertée que les acteurs pourront renforcer le rôle et le rayonnement de l'enseignement supérieur. La définition d'un Schéma Régional de l'Enseignement supérieur en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'enseignement supérieur permettra de définir des stratégies de développement. Pour atteindre cette ambition, le PRES constitue un partenaire majeur. L'Etat, la Région, les partenaires sociaux, les collectivités territoriales, le PRES et les autres établissements de formations, les partenaires économiques et sociaux doivent être associées à la définition et au suivi du Schéma Régional de l'Enseignement supérieur.

Mettre en place un système d'observation régional

Une connaissance du système de formation est indispensable à la définition de stratégies et au suivi des politiques. Cette connaissance est un outil d'aide à la décision pour tous les acteurs de l'enseignement supérieur.

Ce système d'observation doit prendre en compte l'ensemble des filières de formation notamment les formations universitaires, les BTS, CPGE, les formations agricoles, sanitaires, sociales et culturelles.

La connaissance des besoins des acteurs sociaux économiques et la prospective dans ce domaine doivent être partagées de tous. Un rapprochement avec les branches professionnelles doit permettre d'anticiper quels seront les évolutions futures des métiers et de prendre en compte les informations relatives à la GPEC.

Une meilleure connaissance des mobilités géographiques et des parcours de formation entre chaque filière et système de formation est importante pour lutter contre les décrochages et aider à l'orientation.

Harmoniser et structurer l'offre de formation selon les dimensions thématique et territoriale

La proximité de l'offre de formation a permis et permet encore de favoriser l'égalité des chances d'accès à la formation. Néanmoins, des filières et plus particulièrement les formations universitaires générales voient leurs effectifs diminuer.

La question des conditions du développement de l'enseignement supérieur sur les territoires devient d'autant plus prégnante que les budgets des institutions publiques ne peuvent progresser.

La Région centre dispose d'une large offre de BTS et DUT sur l'ensemble du territoire. Celle-ci semble répondre aux besoins économiques et sociaux locaux bien qu'il faille cependant être vigilant sur la durée de vie des formations et de leur évolution dans la mesure où la formation initiale ne peut s'adapter spontanément aux variations quantitatives et qualitatives des besoins. Les temps de formation des apprenants, et les délais de d'ouvertures et de fermetures des formations sont plus longs que les variations conjoncturelles de la société et de l'économie locale.

La question se pose davantage encore pour les formations supérieures pour lesquels les conditions de leur succès doivent être réunies.

Le dédoublement de formation avec des pôles universitaires plus importants peut affaiblir les pôles d'enseignement. De surcroît, le dynamisme de la recherche et de l'économie locale doivent être présents pour assurer la renommée et la qualité des formations.

Promouvoir les différents modes de qualification et faciliter l'accès à la formation tout au long de la vie (VAE, alternance, formations en ligne)

La formation se doit de pouvoir répondre à l'objectif d'une meilleure qualification de la population. Elle doit donc répondre non seulement aux jeunes en formation initiale mais aussi aux actifs demandeurs d'emploi et en emploi.

Il convient donc de faire évoluer sensiblement les modes de qualification notamment par l'alternance, la modularisation et les formations à distance.

L'innovation pédagogique est une réponse aux besoins de la société. Le coût financier de cet évolution est indéniable. Des solutions peuvent être identifiées par le biais de la formation continue à destination des entreprises et la mutualisation des moyens entre établissements de formation.

Accompagner les choix d'orientation et la réussite

Mieux accompagner les choix et prévenir les erreurs d'orientation est un objectif de première importance. Si le choix reste une liberté individuelle, il doit cependant s'effectuer en toute connaissance de cause.

Le tutorat, l'accompagnement personnalisé sont des pratiques qui ont fait leur preuve en matière d'accompagnement des individus.

La mise en place du « Parcours de découverte des métiers et des formations » (PDMF) répond au besoin d'aider le jeune dans sa représentation des études et des métiers. Ces actions d'accompagnement mais aussi les actions engagées pour une plus grande ouverture sociale de toutes les filières doivent se poursuivre et se développer.

Pour exemple, les « Cordées de la réussite » sont aujourd'hui au nombre de 10 dans l'académie et concernent 43 lycées et 23 collèges.

Les acteurs s'accordent pour affirmer leur souhait de voir les flux se rééquilibrer. Les bacheliers généraux ont vocation à s'orienter vers des études longues, les bacheliers technologiques et professionnels vers les BTS et les IUT.

Enfin, les passerelles entre les différentes voies de qualifications doivent être développées.

Faciliter et améliorer la vie étudiante

Dans la compétition au niveau national, la qualité de vie et les conditions d'étude peuvent constituer un avantage comparatif pour nos établissements notamment vis-à-vis de l'Ile-de-France.

De surcroît, la qualité de vie des étudiants et leur appartenance à un réseau sont des facteurs de leur réussite.

De nombreux acteurs sont conscients de l'enjeu de la vie étudiante ; le CROUS, les établissements et collectivités territoriales mènent de nombreuses actions dans ce domaine.

La vie étudiante recouvre de nombreux axes qui tous doivent faire l'objet d'une réflexion approfondie et d'une convergence des stratégies d'actions. Ainsi, les actions doivent notamment porter sur les conditions de travail, la vie étudiante, le logement, le transport et la santé.

Communiquer et changer les représentations

Orienter davantage d'individus vers les formations supérieures est l'objectif de tous. Pour cela, la communication auprès des publics est indispensable.

Cette communication doit viser à informer, aider à l'orientation mais aussi donner des représentations juste des métiers des études, des établissements et des villes.

De surcroît la Région et les établissements doivent gagner en attractivité. La recherche qui est un atout majeur en Région doit être mise en avant pour les formations supérieures et l'attraction des enseignants chercheurs.

La qualité de vie, des études et le marché du logement sont autant de forces sur lesquelles partenaires devront s'appuyer.

